



Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.002
N° d'abonnement: 1047196
Page: 8
Surface: 66'616 mm²

POINT DE VUE Pâques, c'est l'espérance pour tous et la bénédiction de l'amour. **Vers des états généraux de la famille**



«J'ai cherché celui que mon cœur aime»: le Ressuscité se manifeste à Marie de Magdala.
PEINTURE DE BERNA - EVANGILE-ET-PEINTURE.ORG



Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.002
N° d'abonnement: 1047196
Page: 8
Surface: 66'616 mm²

Pâques 2015 se situe exactement au milieu de l'intervalle entre les deux assemblées du Synode romain sur la famille (octobre 2014 – octobre 2015). D'où le thème de cet article. Si Pâques signifie le triomphe de la vie et de l'amour sur la mort, pouvons-nous espérer, de notre pays et de l'Eglise, un renouveau du droit de la famille plutôt qu'un démantèlement? Une espérance pour tous? Cette année pourrait devenir celle des états généraux de la famille. Etonnante coïncidence, en effet, entre ce qui se passe en Suisse et dans l'Eglise catholique mondiale sur un même sujet: mariage et famille.

La question qui fâche

En Suisse, le débat s'annonce chaud. Tant mieux. Sauf s'il vire au dialogue de sourds. En matière politique et sociale, la discussion tourne facilement à la guerre des tranchées. Surtout sur les sujets sensibles: vie, mort, sexualité. Et si on admettait d'emblée qu'une part de vérité se trouve sans doute dans les deux camps, et non d'un seul côté? Testons cette hypothèse à propos de la question du jour, qui semble fâcher.

Le mariage, est-ce l'union d'un homme et d'une femme? Evidemment, diront les uns, c'est une donnée universelle! C'est inscrit dans l'expérience humaine depuis toujours. Pas si vite, rétorqueront les autres! Les minorités affectives et sexuelles – lesbiennes, gays, bi- et transsexuels (LGBT) – existent aussi. Ces personnes n'auraient-elles pas la possibilité sociale de vivre en couple? Avec un état civil et

des droits comme les hétéros?

Osons le débat sur les droits

Comment résoudre ce conflit d'opinion? En France, ce fut par un coup de force politique, mené à la hussarde, sans consultation du peuple. En Suisse, nous avons d'autres coutumes. Notre arme secrète, c'est le compromis. Mais il s'obtient souvent par un rabotage des convictions et par un affaïssement des valeurs. C'est alors un consensus édulcoré, mou, fade qui s'impose (voir encadré). Faute de mieux. Mais mieux, est-ce possible? Voyons.

Que se passerait-il si chaque camp prenait en compte la vérité chère à l'autre? Y a-t-il un point commun, sur le mariage, qui ferait progresser le dialogue, sans sacrifier les différences utiles? Ce point, de toute évidence, est l'égalité des citoyens devant la loi: «mêmes droits fondamentaux pour tous». C'est d'ailleurs sur cette base que le peuple suisse a accepté le partenariat enregistré en 2005: un véritable état civil pour les couples de même sexe, avec de nombreux droits équivalents à ceux du mariage, à l'exclusion de l'adoption et de la procréation médicale-assistée.

Faut-il aller plus loin et accorder aux partenaires enregistrés tous les droits, sans exception, reconnus aux mariés? Je n'ai pas l'intention de répondre à cette question, car elle constitue précisément l'objet du débat à venir. En revanche, je suis certain que c'est LA bonne question.

Malheureusement, tant les «progressistes» que les «conser-

vateurs» s'efforceront de l'esquiver, parce qu'elle est objectivement délicate et complexe. Les uns comme les autres préféreront se battre, non sur des droits, mais sur l'appellation «mariage», recyclée en pâteux chewing-gum rhétorique, à l'imitation de nos voisins français.

Ce serait une dérobade politique. Osons parler de droits, sans faux-fuyants. Sans tripataouiller les mots. En visant le bien commun au-dessus des intérêts particuliers.

Différents, sans masque

Reconnaissons à tous de justes droits. Justes, pas forcément identiques. Droits des mariés et droits des enfants. Droits des partenaires enregistrés. Même si ces derniers obtenaient tous les droits civils des mariés, ce ne serait de loin pas une raison d'abandonner les deux appellations, «mariage» et «partenariat» (ou «union civile»).

La réalité impose de les conserver et de les distinguer. Un couple «homo» n'est pas la même chose qu'un couple «hétéro». Qui a peur de la différence? Pourquoi la camoufler, telle une maladie honteuse, sous le masque tartufe d'un faux «mariage pour tous»?

Quant à l'Eglise catholique, on peut la féliciter, même si on ne partage pas sa foi. Elle ose un débat ouvert, exigeant et franc en son sein, avec la volonté d'accueil de tous et respect de l'union conjugale, de cheminer et de prier avec des personnes homosexuelles et de bénir sacramentellement des mariages. Entre un homme et une femme.

MICHEL SALAMOLARD, PRÊTRE



Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.002
N° d'abonnement: 1047196
Page: 8
Surface: 66'616 mm²

SUISSE. SLALOM POLITIQUE

Novembre 2012. Une initiative du PDC définit le mariage: «union d'un homme et d'une femme».

Octobre 2013. Le Conseil fédéral recommande de l'accepter.

Décembre 2014. Le Conseil national oppose un contre-projet, sans définition du mariage.

Février 2015. Le PDC sacrifie la «définition qui fâche». En vain:

Début mars 2015. Le Conseil des Etats semble se rallier au National. Mais:

Mi-mars 2015. Ce Conseil des Etats refuse le contre-projet. L'initiative du PDC sera soumise au peuple.

A noter. En 2014, on a célébré en Suisse 41 200 mariages civils. Et 700 partenariats (1,6% du total des unions).

A lire. Michel Salamolard, «La Suisse a-t-elle mal à son mariage?» Editions Saint-Augustin, 2014. **MS**